



GRÈVES

En préambule, le SHN/CGC s'indigne du manque de consignes claires données par la Direction quant à l'assouplissement des autorisations de télétravail durant cette période de mobilité rendue ainsi encore plus difficile. Le discours ambigu de la DRH et les mails de reproches de certains managers, hostiles au télétravail, ne font qu'aggraver une situation déjà suffisamment éreintante pour les collaborateurs.

La DRH rétorque que tout le monde est bienveillant, avec une bonne attitude, rajoutant au passage que s'agissant des personnes qui badgent et qui sont en négatif sur les horaires, rien ne sera compensé.

Réponses sans surprise d'une dirigeante qui n'a sur elle aucun échantillon du mot « bienveillance » et qui n'est mandatée que pour emballer, dans un papier cadeau opaque, la politique de casse sociale, afin d'en dissimuler les dégâts sur les salariés.

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

2^{ème} ABANDON DE POSTE DE CYRIL LINETTE = LICENCIEMENT SANS INDEMNITÉS

Une fois encore, Monsieur Linette n'a pas eu le courage de répondre de ses actes, qui consistent à puiser dans la masse salariale du PMU de belles étrennes pour les dirigeants de l'institution des courses dont il fait partie.

Nous regrettons cette absence, qui laisse nos questions sans réponses.

- Pourquoi Cyril Linette sert-il un résultat de 760 M€, alors que le PMU s'était engagé sur 747 M€ ?
- A-t-il touché un bonus après avoir versé plus que ce qui est prévu au budget ?
- Pourquoi arrose-t-il les Sociétés Mères de millions supplémentaires, alors qu'il prétendait avoir libéré le PMU de l'obligation de réaliser à tout prix le résultat demandé ?
- Avec un produit brut des paris en chute, d'où viennent ces millions supplémentaires ?
- Avec un objectif de chiffre d'affaires de -1,5 % fixé au réseau des Points de Vente, comment peut-on s'engager sur un résultat net de 770 M€ en 2020, soit 10 M€ de plus que cette année ?

Par ailleurs, nous aurions aimé lui remettre en séance les récompenses 2019 ci-après, qu'il a amplement méritées.

REMISE DES TROPHEES PMU 2019

GRAND LAURÉAT DU CÉSAR DU MANAGEMENT FRANCE TÉLÉCOM

Cyril Linette, Directeur Général Exécuteur du PMU, est élu brillamment pour les conséquences de sa gouvernance :

- Mise en place d'un plan social déguisé.
- Nombre de licenciements, de démissions, de ruptures conventionnelles jamais atteint.
- Chute sans précédent des effectifs.
- PEOPLE REVIEW qui servent à identifier les licenciements à venir.
- Managers recrutés pour dégraisser.
- Détérioration du moral des équipes et des conditions de travail dans toutes les directions.
- Tension sociale et absence d'un dialogue social constructif.
- Une enquête « risque grave » et une procédure pénale pour délit d'entrave.

TITRE HONORIFIQUE : MONSIEUR MOINS

En matière de résultats et de Chiffre d'affaires, notre César 2019 est assorti du titre honorifique de **MONSIEUR MOINS, attribué à vie à Cyril Linette :**

- Moins de résultat net que ses prédécesseurs,
- Moins de Produit Brut des Jeux
- Moins de Chiffre d'affaires
- Moins d'enjeux Quinté+.

TROPHÉE « DR HÂCHE D'OR »

Cette distinction, au combien méritée, est remise à Catherine DE FREITAS, sans laquelle nous n'aurions jamais atteint, en aussi peu de temps, une telle dégradation de nos conditions de travail.

LA CRAVACHE D'OR

Enfin, notre mention spéciale est attribuée à Patrick Fontana, qui reçoit la **CRAVACHE D'OR**, pour l'ensemble de son Œuvre.

PALMARÈS 2020 ?

L'année prochaine, le César du « **MANAGEMENT FRANCE TELECOM** » sera probablement une nouvelle fois attribué à notre actuel Directeur Général Exécutif, sauf démission peu probable. Le trophée de la **HÂCHE D'OR** semble lui aussi hors d'atteinte.

En revanche, la **CRAVACHE D'OR** de Monsieur Fontana sera remise en jeu et fortement convoitée par pléthore de Nouveaux Managers aux dents acérées...



france telecom



ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36



APPELEZ-NOUS !

Pascal RIBIER : 06 89 63 56 36
Pascal BRILLOUET : 06 07 11 42 68
Patrick GRATZ : 06 07 86 75 04
Mireille SANSON : 06 86 25 93 80
Valerie TOMMASINI-BRICOUT :
06 88 21 65 55